



**Délibération n° 2020 07 20 n° 09 : SCOLAIRE –
Prolongation du Projet Educatif de Territoire
(PEDT) de la commune de Vaugneray.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 13/07/2020
En exercice :	33	
Présents :	27	Affichage de la convocation : 13/07/2020
Pouvoirs :	5	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 21/07/2020
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Matthieu VERPILLAT, Ghislaine FROMM.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Frédérique DAMON donne pouvoir à Mme Isabelle VIDAL Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN		
Absents ou excusés :		
Mme Fatima HIMEUR		

Mme Béatrice DUMORTIER est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire rappelle que depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014, la commune de Vaugneray s'est toujours attachée à vouloir apporter aux enfants des activités de qualité. Permettre à un enfant de s'épanouir en découvrant un domaine, une activité différente, c'est lui ouvrir l'esprit et lui permettre d'être plus réceptif aux enseignements.

Ce projet a été mené en concertation avec les enseignants, les associations, les agents communaux, les représentants des parents d'élèves réunis au sein d'un comité consultatif des rythmes scolaires. Un premier Projet Éducatif De Territoire a alors été signé en 2014.

A la rentrée 2017, l'Etat a laissé le choix aux communes de poursuivre ces rythmes. Sur la base d'un questionnaire, les parents d'élève ont plébiscité le maintien des rythmes. Un nouveau PEDT a été signé. Ce PEDT arrive à terme en juillet 2020.

Le comité consultatif des rythmes scolaires s'est donc réuni afin de réfléchir à l'évolution de ces rythmes. A la demande des enseignants et des parents d'élèves, une consultation a été réalisée auprès des parents sur la seule question du rythme scolaire 4 jours ou 4,5 jours. Il ressort des résultats qu'une majorité des parents est favorable à un retour à la semaine à 4 jours en arguant de la fatigue des enfants notamment des classes maternelles. Les parents reconnaissent toutefois la qualité et l'intérêt des enfants pour les activités.

Si cette consultation ne revêt qu'un caractère consultatif, elle doit néanmoins éclairer la décision de la commune de maintenir ces rythmes ou le cas échéant, de les faire évoluer. Dans sa réflexion, la commune n'a qu'un objectif l'intérêt de l'enfant.

Par un courrier du 3 avril dernier, la commune présentait à l'inspecteur d'académie les différentes hypothèses de travail de la commune sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2020-2021. A ce jour, ce courrier n'a pas reçu de réponse.

La crise sanitaire a bouleversé le calendrier notamment l'installation du nouveau conseil et des commissions. Aussi, il a été proposé la commission scolaire à sa première réunion de prolonger la durée du PEDT d'un an sans modification pour laisser aux nouveaux conseillers le temps de

